

■ **Fondation Docteur Jacques Daupleix**, à Genève, CH-660-0816997-3, poursuivre et approfondir les travaux entrepris par le docteur Jacques Daupleix, etc. (FOSC du 09.04.2001, p. 2657). Selon décision du Conseiller d'Etat chargé du département des finances du 22.11.2007, la fondation est dissoute. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Fondation Docteur Jacques Daupleix, en liquidation**. Les pouvoirs de Beyrison Jacques, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Liquidateurs: Lecoultre Michel et Wegmüller Antoine, jusqu'ici membres du conseil, signent désormais individuellement.
Registre journalier no 11715 du 12.09.2008
(0465744 / CH-660.0.816.997-3)